

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Retraite, égalité femmes/ hommes : qui veut tuer les droits conjugaux et familiaux ?

Les droits conjugaux et familiaux à la retraite assurent une redistribution, qui permet notamment de compenser une partie des inégalités entre femmes et hommes.

Ainsi les écarts de pension entre femmes et hommes sont de 38% mais ne sont plus « que » de 26% avec les pensions de réversion en cas de décès au sein d'un couple marié. De même les majorations de durée d'assurance accordent des trimestres pour avoir eu des enfants, principalement pour les femmes, contrebalançant, en partie, les incidences négatives sur leur carrière.

La réforme 2023 a considérablement dégradé l'effet positif des droits conjugaux et familiaux : repousser de deux ans l'âge de départ peut rendre inopérant les trimestres acquis via la MDA, deux ans représentant déjà 8 trimestres de vie au travail, volés sur les années à la retraite.

Histoire d'allumer un contrefeu en 2023, Elizabeth Borne avait missionné le Conseil d'orientation des retraites (COR) pour revoir les droits conjugaux et familiaux, mais «à budget constant», donc déjà avec des perdants et surtout des perdantes, si gain d'un autre côté. Cela est déjà absurde : étendre la pension de réversion aux personnes pacsées ne doit pas faire perdre par exemple aux personnes mariées.

Comme Emmanuel Macron a pris soin de casser l'impartialité du COR, en nommant l'ultra libéral Gilbert Cette à sa tête, les méthodes de travail reposent sur des questionnaires fermés indigents et les scénarios mis à l'étude par celui-ci vont encore plus loin dans la dégradation des droits.

Il se confirme que de nombreuses perdantes pourraient figurer chez les femmes aux pensions les plus modestes et ayant eu trois enfants : une baisse de 73 % de la pension est citée dans un modèle mis en avant.

De plus, les scénarios vont bien plus loin qu'un rééquilibrage à budget constant, il s'agit pour Gilbert Cette et la macronie de participer à la recherche d'économies au détriment de la solidarité.

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Le président balaye toutes les propositions, notamment celles de la CGT, pour améliorer les droits sans faire de perdant·es.

Précisions : la concertation dite « conclave » est censée traiter le sujet mais de façon opaque. Nul ne sait si cela sera traité et si cela influera sur le rapport du COR. La remise de celui-ci est prévue à l'automne en plein débat budgétaire, donc sous la menace de violentes coupes budgétaires dans les services publics et la protection sociale.

Mobilisons-nous, alertons sur ce qui se trame, dénonçons l'augmentation des inégalités, engendrées par la réforme 2023, notamment envers les femmes ! Le 5 juin soyons toutes et tous en grève pour l'abrogation de la réforme 2023 et revendiquer une réforme de justice basée sur les départs à 60 ans et la prise en compte de toutes les formes de pénibilité, dans tous les métiers, masculins ou féminins !

Montreuil, le 20 mai 2025